

PISTES DE RÉFLEXION SUR LE PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2015-2020 DU COLLÈGE LIONEL-GROULX

Dans le cadre d'un premier exercice de réflexion organisé par la direction générale sur le plan stratégique 2015-2020, le comité vigilance du SEELG vous invite à réfléchir aux orientations éducationnelles de notre collège et à participer en grand nombre à la rencontre du 17 avril. Comme prévu à l'article 16 de la Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel, toutes les institutions doivent se doter d'un plan stratégique dans lequel se retrouve « l'ensemble des objectifs et des moyens [que le Collège] entend mettre en œuvre pour réaliser [s]a mission.¹ » Ce plan stratégique de développement (PSD) sera déterminant quant à l'exercice futur de notre métier.

Pourquoi est-ce important de nous faire entendre?

1. **Nous sommes tous les jours en contact direct avec les étudiants;** nous travaillons au cœur du sens de l'institution. Il est donc essentiel d'y retrouver les moyens que nous voulons mettre de l'avant pour nos étudiantes et nos étudiants.
2. Comme **le PSD est mentionné dans la convention collective**, nos conditions de travail peuvent en être affectées. Comme vous pouvez le constater, plus le plan stratégique nous ressemblera, plus nous pourrons faire avancer le Collège dans le sens que nous voulons. Voici les articles de la convention collective où se retrouvent (pour le moment²) les références au PSD.
 - a. Les fonctions de l'assemblée départementale s'exercent en tenant compte du plan stratégique (article 4-1.05 de la convention collective);
 - b. Concernant les services professionnels rendus : le département identifie et répartit annuellement les activités pédagogiques (sous forme de projets) à partir des priorités institutionnelles dégagées par le Collège en tenant compte du PSD (article 8-6.03 de la convention collective);
 - c. La colonne D (libérations pour des projets) est allouée dans les disciplines afin de soutenir le plan stratégique (article 8-5.06 de la convention collective).
3. Nous sommes les mieux placés pour **défendre un réseau des cégeps** fort et accessible à tous les Québécois et à toutes les Québécoises. En effet, la réforme Robillard³ de 1993 est à l'origine de ce long processus de bureaucratisation et de décentralisation de l'enseignement supérieur que nous vivons aujourd'hui et qui fait en sorte que les institutions collégiales entrent de plus en plus en

¹ Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnels,
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=%2F%2FC_29%2FC29.htm, [En ligne].

² Il est loin d'être exclu que la partie patronale soit en demande là-dessus lors de la prochaine ronde de négociation.

³ La réforme majeure de l'enseignement collégial de l'ancienne ministre libérale de l'Éducation Lucienne Robillard a introduit de nombreuses modifications dans le fonctionnement des cégeps, notamment en décentralisant l'élaboration des programmes d'études, en éliminant les coordinations nationales de disciplines, en introduisant l'approche par compétence, en introduisant une obligation accrue de reddition de compte et en créant la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), en introduisant le principe de l'habilitation (un Collège pourrait décerner ses diplômes si la CEEC le recommande). C'est également dans cette foulée qu'on a réclamé des Collèges toute une panoplie de politiques (PIEA, PIGEP, politique de gestion des ressources humaines, politique d'évaluation institutionnelle, etc.) ainsi que la mise en œuvre réglementée de plans institutionnels (de réussite et stratégique).

compétition les unes avec les autres afin de s'attirer la « clientèle ». Est-ce le réseau que nous voulons?

4. Alors que la FNEEQ, à l'instar de tous ses syndicats (dont le SEELG lors de l'assemblée générale du 12 mars dernier), s'est dissociée du dernier rejeton issu de cette réforme – l'assurance qualité –, il nous semble essentiel et cohérent de partager **notre vision d'une éducation de qualité** avec l'ensemble de nos collègues professionnels, de nos collègues du soutien et de nos patrons.
5. **Il nous apparaît important de rappeler la mission fondamentalement humaniste** de l'éducation. En effet, nous formons des futurs professionnels qui, selon Gilles Gagné (sociologue de l'Université Laval), « [doivent acquérir] non seulement les connaissances propres à [leur] domaine, mais aussi les capacités de jugement éclairé qui [leur] permettent de bien utiliser ces connaissances⁴ ». Sans ces dernières, l'étudiant devient un exécutant au profit d'un savoir utilitariste. « Le cerveau devient ainsi déprofessionnalisé, coupé de la nécessité de réfléchir au cadre dans lequel il travaille. Du cerveau-d'œuvre⁵ ».
6. Par le PSD 2010-2015 du Collège Lionel-Groulx, c'est toute une culture organisationnelle fondée sur les tableaux de bords, les indicateurs et l'atteinte de cibles chiffrées qui s'est introduite en éducation, avec ses effets déshumanisants. **Pourtant, en enseignement, c'est une obligation de moyens que nous avons, pas une obligation de résultats** (celle-ci entraîne bien souvent – nous le constatons session après session – un nivellement par le bas). En effet, nous n'avons qu'à lire le plan stratégique actuel pour en constater certaines dérives : « Ce nouveau PSD permettra de faire converger les plans actions [sic] des services et des départements. Les moyens pour atteindre les objectifs seront donc déployés dans chaque unité de service et dans chaque programme et devront être porteurs de mesure. [...] Le tableau de bord stratégique constituera dorénavant l'outil de gestion privilégié pour assurer un suivi rigoureux et témoigner annuellement du degré d'atteinte des objectifs.⁶ »
7. Finalement, il est important de s'impliquer dans le PSD parce que Lionel-Groulx (ne souffrant d'aucune « décroissance » à moyen terme) est dans une situation idéale pour devenir cette institution d'enseignement supérieur phare pouvant relancer et assurer le maintien du réseau national des cégeps.

Le 17 avril, en nous exprimant sur les deux questions posées par le Directeur général (« Quel diagnostic faisons-nous de l'environnement interne (forces et faiblesses) et de l'environnement externe (opportunités et contraintes) du Collège ? »), nous avons la chance de dessiner les grands axes de l'avenir de notre institution. Soyons « unis pour faire évoluer notre milieu », avons-nous décidé ensemble de par notre slogan. Ne le perdons pas de vue, car en notre absence, d'autres pourraient faire évoluer notre milieu dans une direction qui ne correspond pas à nos aspirations!

Votre comité de vigilance.

⁴ WRIGHT, Marie. « Deux temps forts des Journées de l'éducation », *Presse-toi à gauche*, 5 février 2013.

⁵ *Ibid.*

⁶ Plan stratégique de développement 2010-2015 du Collège Lionel-Groulx, http://www.clg.qc.ca/fileadmin/clg/info_college/pdf/Plan-strategique-2010-2015-v2.pdf, page 3, [En ligne].